



## **Protocole de communication avec les résidents et leur membre de famille par le biais de *SKYPE* ou par *DUO GOOGLE***

Afin de favoriser la communication avec votre proche, nous mettons en place un moyen efficace qui vous permettra de garder contact avec celui-ci.

Si ce moyen de communication vous convient, voici les démarches à suivre :

- Vous assurez d'avoir accès à un ou l'autre des programmes (Skype ou Duo Google) sur votre téléphone ou votre tablette;
- Réserver une plage horaire en communiquant avec le service des loisirs au 418 833-3414, poste 2304 ou le travailleur social au poste 2321.

**Voici les plages horaires mises à votre disposition :**

**lundi, mercredi et vendredi**

**10 h à 11 h 15 et de 13 h 30 à 15 h 15**

N. B. Afin de satisfaire le plus grand nombre possible de gens, les appels seront limités à 10 minutes par résident(e).

Merci de votre collaboration et soyez assurés que nous déployons tous les efforts nécessaires pour offrir des services de loisirs adaptés à la situation actuelle.

L'équipe du service social